

Isère

ISÈRE

Comment adapter nos forêts au changement climatique ?

Édith RIVOIRE



La forêt d'épicéas rasée en partie est peu à peu remplacée par des chênes, des merisiers et des Douglas. Photos Le DL /Édith RIVOIRE

Avec l'augmentation des températures et de la sécheresse, certains arbres ne survivent plus dans nos forêts. Dans celle de Luzinay, les épicéas ont été abattus pour être remplacés par d'autres essences. Un travail conjoint pour développer la transition de la sylviculture.

Des terrains vagues, dans une forêt, ça fait désordre. Le Bois de Servanay, dans la commune de Luzinay qui en est la propriétaire, compte 36 hectares. Mais à perte de vue, ce ne sont plus des épicéas que l'on voit mais de vastes étendues de ronces ou de paillis, avec ici ou là des pousses d'arbres. En quelques années, les scolytes sont passés par là, commettant des dégâts irréparables. Quand ces insectes se développent, les épinus du résineux deviennent bruns puis finissent par tomber. L'arbre est infesté, il meurt, il n'y a plus qu'à couper.

Dix-huit hectares d'épicéas de la forêt de Servanay ont fini entre 2017 et 2019 chez les exploitants forestiers, à des prix en baisse tant la quantité de bois déclassés s'accumule dans les forêts françaises. La faute au réchauffement climatique, bien sûr, les printemps

chauds et les étés caniculaires entraînant une prolifération des scolytes dans les forêts d'épicéas.

Les promeneurs n'ont pas compris pourquoi la forêt était rasée : « Des gens nous ont appelés, inquiets, précise le maire de Luzinay, Christophe Charles. Il faut faire de la pédagogie et expliquer qu'il y a un plan derrière. » Le plan, c'est le Réseau d'avenir pour la forêt iséroise, une démarche coordonnée par le Département (lire par ailleurs) afin de sensibiliser les élus et transmettre aux propriétaires les bonnes pratiques sylvicoles. En l'occurrence, de valoriser la régénération naturelle. Les agents de l'Office national des forêts (ONF) qui gèrent le bois de Servanay ont remarqué que « sous les épicéas, partaient des feuillus qui pourraient constituer la forêt de demain », assure Henri Moulin de l'ONF. On parle de 12 000 semis par hectare, des chênes sessiles en majorité mais aussi des châtaigniers et d'autres feuillus.

« Le mélange, c'est l'un des facteurs de résistance de la forêt », note Henri Moulin. Sauf que les feuillus doivent arriver à faire leur place dans des parcelles envahies par les ronces qui compromettent la survie des semis. D'où l'idée de maîtriser son développement avec une pelle mécanique qui est venue "peigner" la ronce l'année dernière... sur une surface de 6 000 m². Une étendue minimale qui va permettre aux agents de l'ONF de mettre en place un suivi de la régénération des feuillus en répertoriant chaque semis de chêne et en les observant sur plusieurs années. L'opération ne peut pas être reproduite sur une très grande surface, notamment pour l'aspect financier. Il faut compter 1 800 € par hectare pour dégager les ronces. « Il faut aussi accepter qu'il y ait des zones où il n'y a rien. Comme la nature a horreur du vide, les ronciers se développent. C'est la juxtaposition de milieux qui créent un équilibre global », justifie Henri Moulin.

Là où il n'y a pas de régénération naturelle, des Douglas ont été plantés. Le conifère a prouvé son adaptation face au réchauffement climatique et il répond aux attentes de la filière bois. Dans quarante ans, il pourra être coupé. N'en déplaise à certains qui pointent sa culture intensive : « Nous devons coller aux sols et aux attentes du propriétaire », admet Henri Moulin. La mairie en l'occurrence, qui cherche aussi l'équilibre entre la préservation de la forêt et l'économie de la filière bois. D'autres essences ont été plantées comme 350 chênes sessiles, 100 chênes pubescents et 100 alisiers torminaux grâce à l'opération "5 000 arbres du Département". Peut-être qu'un jour sera envisagée la plantation de cèdres de l'Atlas : « Nous l'avons déjà fait en Sud-Isère, rappelle Fabien Mulyk, vice-président en charge de la forêt et de la filière bois au Département. C'est une essence qui résiste à la

chaleur et à la sécheresse. » Ou comment la diversité forestière est clairement une direction à suivre.



Quarante personnes se sont retrouvées pour une visite de la forêt de Luzinay à l'invitation de la Charte forestière du Bas-Dauphiné et Bonnevaux (qui représente 83 communes) : des élus de différentes communes, intercommunalités et du Département, des agents de l'ONF, des représentants de la filière bois, du centre national de la propriété forestière et des entreprises.